



Compte rendu

CTL du 10-1-2020

La politique de la chaise vide n'est pas celle de Force Ouvrière. Les représentants **FO DGFIP05** ont siégé pour continuer de porter les revendications, dénoncer la destruction du service public, et rendre compte. **FO DGFIP 05** a lu une liminaire dénonçant l'intransigeance d'un gouvernement aveugle et sourd à la colère du peuple et fait comme si dans ce pays il n'y avait aucune résistance. Urgentistes, personnels de santé, agents des finances publiques, pompiers, enseignants, policiers, collectivités locales, toutes et tous réclament les moyens d'exercer leur mission de service public et d'avoir une rémunération à la hauteur de leur engagement quotidien au service des usagers, du citoyen. Sans surprise, le Président nous a resservi les éléments de langage toujours les mêmes, de proximité, de performance, de maintien des missions... Il a même argumenté en disant que les usagers demandent plus de formalités dématérialisées !!!!...

I – Volet Emploi 2020 : 1 IDIV et 1 C sont supprimés au titre de l'année 2020.

À la suite de la fermeture au 1/1/2020 de la trésorerie de Monétier, le poste d'IDIV est supprimé. La suppression du cadre C est faite au SIE de Gap. La direction garantit à l'agent en sureffectif de continuer à exercer son métier comme actuellement.

Le poste d'IDIV de la future trésorerie hospitalière n'est pas créé au 1/1/2020, car il convient d'attendre le calibrage de la structure pour connaître le grade correspondant (C3, C2, C1 ?). La direction a ensuite la possibilité de proposer localement le poste à un chef ayant le grade ou d'attendre le mouvement national.

La localisation des emplois supprimés ou transférés est la suivante :

	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
TRESORERIE BRIANCON			+1	+1
TRESORERIE MONETIER	-1		-1	-1
TRESORERIE PRINCIPALE GAP		-1	-6	-2
TRESORERIE HOSPITALIERE		+1	+6	+3
TRESORERIE EMBRUN				-1
SIE GAP				-1

II- Questions diverses :

1 – La trésorerie hospitalière : À ce jour les noms des 6 B et des 3C sont quasiment connus... La direction rencontre les agents concernés mardi 14 janvier pour affiner la liste et les conditions d'implantation de la structure. L'hypothèse de l'installation dans les locaux du CHICAS est maintenant exclue. Il est envisagé de scinder en deux la trésorerie actuelle et utiliser l'espace moitié-moitié entre la future trésorerie hospitalière et la trésorerie municipale. Cela serait une solution provisoire dans l'attente de la réalisation des travaux de la cité.

Nous avons appris que l'ARS avait donné son accord pour le rattachement de l'hôpital de Barcelonnette (04) au Groupement Hospitalier Territorial du 05. La date n'est pas encore connue. Les représentants **FO DGFIP05** sont intervenus pour relever qu'une fois de plus les compétences départementales glissaient vers la bi-départementalisation. Cela est préjudiciable pour les services et les conditions de travail des agents.

Trois groupes de travail sont prévus très prochainement : un, pour la future organisation de la trésorerie hospitalière, un, pour le travail des Conseillers Départementaux Locaux, un, pour l'accueil dans les futurs Espaces France Service. Les candidats pour y participer ont jusqu'au 24 janvier pour postuler.

2 – Le Nouveau Réseau de Proximité NRP : La situation est arrêtée pour les EPCI du Briançonnais et du Buëch-Sisteronnais. Pour les autres la « concertation » est toujours en cours.

La trésorerie de Laragne est maintenue jusqu'au 31/12/2022. La décision du rattachement à Gap ou à Sisteron pour la suite n'est pas encore arrêtée.

Le SGC de Briançon est prévu au 1/1/2021 avec ou sans l'Argentière. Pour Gap et Embrun, la date d'établissement des SGC n'est pas arrêtée. Ce sera peut-être 2021... peut être 2022... Le SFACT de l'Argentière est toujours d'actualité. La question de l'intégration de l'EPCI du Guillestrois-Queyras dans ce dernier n'est pas encore actée.

3 – les travaux de désamiantage à la cité :

Le projet est toujours bloqué à Bercy. La direction locale attend que SPIB2C lance les appels d'offre pour trouver les entreprises habilitées à la réalisation du désamiantage. La direction a été dans l'incapacité de nous donner des informations concrètes : plans ? déroulement ? Le projet est piloté par Bercy, c'est eux qui décident, il faut attendre... ! Pourtant il y a un impératif à débiter les travaux avant la fin 2020... ! Les représentants **FO DGFIP 05** ont rappelé les écueils des récents travaux au SIP de Briançon et combien cela s'était mal passé. Nous ne souhaitons pas que cela se reproduise et le retard qui s'annonce ne laisse pas augurer de bons présages.

Déclaration liminaire FO

CTL du 10 janvier 2020

Monsieur le Président,

Ce comité technique se tient dans une situation particulière où encore hier il y avait plus de 2000 manifestants à Gap, où 66% de conducteurs SNCF étaient en grève sur le plan national contre la réforme des retraites de MM. Macron-Philippe.

Aveugles et sourds ceux qui ne perçoivent pas cette révolte qui dure. Le gouvernement fait comme si dans ce pays il n'y avait aucune résistance.

Urgentistes, personnels de santé, agents des finances publiques, pompiers, enseignants, policiers, collectivités locales, toutes et tous réclament les moyens d'exercer leur mission de service public et d'avoir une rémunération à la hauteur de leur engagement quotidien au service des usagers, du citoyen.

Et en même temps, le gouvernement publie au JO entre le 23 décembre et le 31 décembre 2019, 4 décrets suite à la loi de transformation publique promulguée en plein mois d'août.

Un décret portant sur l'indemnité d'accompagnement à la mobilité fonctionnelle pour les fonctionnaires d'Etat, un autre sur les mesures d'accompagnement de la restructuration d'un service de l'Etat, un troisième sur la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique, enfin un quatrième portant sur la prime de restructuration de service.

Le gouvernement a donc décidé de liquider le service public et nos garanties statutaires. C'est, chez nous, aux finances publiques, la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, c'est la poursuite des suppressions d'emplois (40 000 sur les 20 dernières années, 77 dans les Hautes Alpes en 10 ans).

De plus, on met en concurrence nos trésoreries avec les bureaux de tabac. Vous-mêmes, monsieur le Directeur, vous avez déclaré au CT du 7 octobre qu'à la suite de l'appel d'offres concernant le paiement en numéraire et CB des créances fiscales et locales, « *la proximité avec les usagers sera renforcée, le nombre de points de contacts prévus au marché étant supérieur aux guichets de la DGFIP* ».

Oui, le service public est bradé. Force Ouvrière ne peut l'accepter. Il n'y a pas de service public sans finances publiques. Il n'y a pas de République sans services publics, sans statut des fonctionnaires, sans code des pensions civiles et militaires.

C'est le sens profond de l'engagement de la Confédération Force Ouvrière et de toutes ses structures pour exiger le retrait de la réforme à points des retraites et le maintien de notre Code des Pensions.

Les Représentants **FO DGFIP05** en CTL
Sylvie Pustel et Alexandra Barthélémy